

Entrepreneur de jardins (15 à 25 ans)

RÉF | 638

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Entretenir des parcs et jardins;
- Aménager des jardins;
- Participer à la gestion de la marchandise;
- Participer à la gestion des locaux et du matériel;
- S'insérer dans la vie professionnelle.

Programme

Connaissances générales :

Communication; Droit; Economie; Mathématiques.

Connaissances professionnelles :

1ère année :

Entretien des parcs et jardins : module "technique";
Entretien des parcs et jardins : module "écologie"; S'insérer dans la vie professionnelle; Participer à la gestion des locaux et du matériel; Aménager des jardins : module "technique";
Aménager des jardins : module "écologie".

2ème année :

Aménager des jardins : module "topographie"; Entretien des parcs et jardins : module "écologie"; Entretien des parcs et jardins : module "technique"; Participer à la gestion de la marchandise; Aménager des jardins : module "technique";
Aménager des jardins : module "écologie".

3ème année :

Entretien des parcs et jardins : module "écologie"; Participer à la gestion des locaux et du matériel; Aménager des jardins : module "technique"; Participer à la gestion de la marchandise;
Entretien des parcs et jardins : module "technique";
Aménager des jardins : module "topographie"; Aménager des jardins : module "écologie".

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

Pratique en entreprise :

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](#) :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil ([voir les permanences des délégués à la tutelle](#)).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ? [Consultez ALT+](#)

**Certification(s)
visée(s)**

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION**Durée**

3 année(s)

Horaire

en journée
12 heures par semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début

Septembre

Coût

70 € frais administratifs & fournitures - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 de moins de 2 mois -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du SFPME.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- [Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)
- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les](#)

[permanences des délégués à la tutelle.](#)

Organisme

Efp - Sfpme : Apprentissage

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>